

**Volet B****Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

06005363

Déposé au greffe du tribunal
de commerce de Dinantle **27 DEC. 2005**

Greffe

Le greffier en chef,

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/01/2006 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination : TRANSPORT ELOY ARTHURForme juridique **SPRL**Siège **5360 HAMOIS rue de Lenny, n°111**N° d'entreprise **0420.191 924****K. LIXON,**

greffier adjoint déléguée

(A M 06/07/2005 - M b 13/07/2005)

Objet de l'acte : MODIFICATIONS DE L'OBJET SOCIAL**SPRL TRANSPORT ELOY ARTHUR**

Société Privée à Responsabilité Limitée.

Siège social **5360/HAMOIS rue de Lenny, 111**

Registre de Commerce de DINANT N° 17 667

Taxe sur la Valeur Ajoutée N° 420 191 924

Numéro d'Entreprises (Banque Carrefour des Entreprises) **0420 191 924****MODIFICATIONS DE L'OBJET SOCIAL**

D'un acte reçu par le Notaire Patricia Van BEVER, à Ciney, soussigné, le dix-neuf décembre deux mil cinq, portant à la suite la mention : « Enregistré à Ciney, le vingt décembre deux mille cinq, deux rôle, sans renvoi, volume 5/475, folio 23, case 18, reçu : vingt-cinq euros, par le Receveur (signé Beurlet) », il résulte que,
S'EST TENUE

L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la Société Privée à Responsabilité Limitée « **TRANSPORT ELOY ARTHUR** », ayant son siège social à 5360/HAMOIS, rue de Lenny, numéro 111, constituée suivant acte reçu par le Notaire Pierre Van BEVER, à Ciney, le vingt-huit février mil neuf cent quatre-vingt, publié aux Annexes au Moniteur Belge, sous le numéro 1980/0598-21 dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par le Notaire soussigné, le dix-neuf février deux mil quatre, publié par extrait au Annexes au Moniteur Belge du neuf mars suivant, sous le numéro 2004/03/09-040081

Etaient présents :

1. Monsieur Eric, Jules, Yvan, Ghislain ELOY, né à Namur le onze janvier mil neuf cent soixante-deux (Numéro National : 620111-147-56), lequel possède trois cent quatre-vingt-quatre parts, ainsi qu'il le déclare, et
2. son épouse, Madame Isabelle, Marie, Ghislaine DAFTE, née à Ciney le vingt-deux août mil neuf cent soixante-sept (Numéro National : 670822-002-25) domiciliés ensemble à 5360 HAMOIS (NATOYE), rue de Lenny, 111, laquelle possède trois cent soixante-six parts, ainsi qu'elle le déclare,

Après l'exposé du Président et après avoir délibéré, l'assemblée, régulièrement constituée, a pris la résolution suivante :

PREMIERE ET UNIQUE RESOLUTION

L'assemblée décide de supprimer l'article trois (3) des statuts, et de le remplacer par le texte suivant :

« La société a pour objet, pour compte propre, pour compte de tiers ou en participation, en Belgique ou à l'étranger :

Le transport routier de marchandises, le commerce de détail de matériaux de construction, d'appareils de chauffage autres qu'électriques, de bombonnes de gaz, le terrassement, la construction, la réfection et l'entretien des routes

Elle peut notamment se porter caution et donner toute sûreté personnelle ou réelle en faveur de toute personne ou société liées ou non

Elle peut accomplir toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à son objet

Elle peut s'intéresser par toutes voies dans toutes sociétés, associations ou entreprises ayant un objet similaire ou connexe au sien ou susceptible de favoriser le développement de ses activités.

La société peut être administrateur, gérant ou liquidateur »

VOTES :

Toutes les résolutions qui précèdent ont été adoptées à l'unanimité des voix

Notaire Patricia VAN BEVER

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature